



PV du CODIR PACA FFESSM du 8 juin 2018

Présents : tous les membres du CODIR, sauf excusés : Mohamed BELADEN, Michèle TOURRETTE, Béatrice BOZON, Georges COPPOLA, Bernard GAUTHIER, Valérie HUET, André RAUCH, Sandrine SAUGE MERLE.

Présents : tous les Présidents de Commissions, saufs Serge XIMENES excusé.

Invités : Présidents CODEP, présents sauf excusé Bruno BOZON (Président Codep 05, représenté par Codep 04)

Présent : Yann RUELLO CTS

Conformément à l'ordre du jour réalisé par le Président, tous les points ont été abordés.

CODIR restreint aux membres du CODIR: 19h30

- 1/ Finalisation et transmission du patrimoine immobilier / location Puget s-Argens

Tous les documents notariés pour le changement de propriétaire suite à la fusion ont été signés par les présidents des anciens Comités PA et CA, et le nouveau président PACA. Ceci après avoir été mis en conformité, devant et par le Notaire. Les frais y afférents ont été réglés.

Le local de Puget sur Argens est presque prêt pour la location. Relations avec l'agence KARIKA sont menées par Bernard GAUTHIER. Location non assujettie à TVA. Les dernières archives de CA et une petite partie de mobilier vont être rapatriés sur Golf Juan, Une grande partie du mobilier restera en place (possibilité d'intéresser un locataire profession libérale) et un jeu de clés sera donné à la société immobilière KARIKA qui va gérer la location.

- 2/ État des lieux du personnel salarié

Le dossier de départ d'Hélène RICARD est clôturé. Environ 61000€ ont été déboursés, en comptant les indemnités légales, les charges salariales et patronales, rappel de congés non pris sur 3 ans. En n'ayant plus Hélène comme salariée, nous économisons un équivalent mi-temps et dans 20 mois on pourra considérer avoir amorti la dépense.

- 3/ Loi Sapin 2 et AOT à caractère économique

Ceci concerne les Autorisations d'Occupation Temporaire à caractère économique sur tout le domaine portuaire en particulier pour la mise à disposition de places de bateau. Donc concerne nos SCA. Le Président du comité Frédéric DI MEGLIO a abordé ce sujet auprès du Conseil Régional lors d'une réunion concernant la charte des ports de plaisance en PACA, a abordé ce sujet auprès d'un représentant du CROS et a abordé ce sujet en Comité Directeur National FFESSM (un état des lieux sur notre territoire fédéral auprès des SCA est prévu par le National). Le cahier des charges en est assez vague, il ressort que l'application de cette loi sera plutôt gestionnaire dépendant.

- 4/ stage MF1 initial par les départements pour 2019 et après.

Présence du président CTR, invité au CODIR restreint : Grégory POIRIER. Reprise du débat commencé lors du précédent CODIR d'avril. Cela concerne en particulier le Var. Les autres départements fonctionnent de façon homogène, organisation départementale sous tutelle de la région, sans demande de rétribution pour le département.

Rappel : pour certains stages initiaux où se réalise des sorties mer pendant le stage, il a été acté précédemment la possibilité d'avoir un prix stagiaire plus important (+ 40 €), ce supplément serait ainsi destiné à la structure organisant l'activité.

Le débat actuel unanime fait ressortir la nécessité de garder l'homogénéité des stages initiaux MF1 confiés aux départements sur tout notre territoire : Pas de rétribution départementale. Mise en avant du département mais la CTR prend en charge comme de coutume les démarches administratives du stage, prend en charge les instructeurs et organise le stage avec l'aide du département.

- 5/ Organisation du prochain Codir

Le Lieu : Puget sur Argens si libre ou Golfe Juan

Date et heure : le mercredi 26 septembre à 19h30

Ce sera un CODIR RESTREINT (sans les commissions).

- 6/ Divers :

Pas de Subvention probablement étiquetée CNDS pour 2019. Comme annoncé par Mme la Ministre et le CNOSE, une autre organisation de la part du Ministère des Sports est en train de se mettre en place impliquant les collectivités territoriales et les fédérations sportives.

Fin du CODIR restreint : 20h20

CODIR élargi aux Commissions Régionales: 20h30

Il est rappelé aux Présidents de Commission qu'il est important d'envoyer un représentant en cas d'empêchement du président de commission. Nous remercions les commissions de leur présence puisque treize sur quatorze commissions d'activités sont présentes à ce CODIR.

- 1/ Points administratifs du Président :

1-1 Affiliation région et départements saison fédérale 2019

Finalisation par rapport au précédent CODIR d'avril : Le CODEP 84 (qui avait désiré en référer à son comité directeur) adopte la stratégie d'harmonisation du Comité déjà accepté par les autres départements.

L'Affiliation Régionale sera à 50€ pour toutes structures (SCA et Clubs) et l'affiliation Départementale à 20€, cette dernière sera facturée par le Comité et reversée aux différents CODEP.

1-2 AG Régionale : Est prévue pour le 2 mars 2019. Henri ROYER se charge de trouver le lieu pour 120 à 150 personnes avec un nombre suffisant de salles pour recevoir les différentes commissions le matin et AG clubs et SCA l'après-midi. Deux pistes actuelles : sur Aix et sur Giens.

1-3 Conseil Maritime de Façade Méditerranée et travaux à la DIRM

1-4 Stratégie CNDS : Compte Rendu de la table ronde très fructueuse et des demandes de subventions 2018 CNDS. Nous avons pu rentrer dans les thématiques demandées actuellement par la Direction des Sports. Nous verrons les résultats !

- 2/ Points de la Secrétaire Générale (dont bilan licences).

* Point sur CIGALIA : dernière ligne droite avec rappel des dernières mises aux point avec les commissions participantes.

* Présentation du Festival « Sport Santé » organisé par la Ville de Marseille sur les plages du Prado : Le Comité participe en organisant des baptêmes de plongée sur la base Nautique du Roucas Blanc.

*Signature d'un contrat avec la société de nettoyage PROCLAIR, pour le siège social du local de l'Estaque. Une personne viendra 2 heures tous les 15 jours pour faire le ménage au Comité. Ceci en remplacement de la femme de ménage qui a changé de lieu de vie.

*AG de la Copropriété avec la SOLAFIM le 21 juin 2018. Le Rideau de fer va être réparé suivant le devis de 936€ Le remplacement des boîtes aux lettres est toujours en attente car le précédent devis prévoyait le remplacement des boîtes à l'intérieur du hall et non à leur place actuelle, ce qui ne convient pas à l'agence immobilière. Nous sommes en attente de l'arrêt de la chaudière et surtout de la date de vidange de celle-ci pour pouvoir changer les vannes des radiateurs.

*Bilan des Licences :

| Saisons | Région | | | | | | Total |
|-------------|-------------------|---------|---------|------|-------|------|-------|
| | 15 sept au 31 dec | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | |
| 2015 / 2016 | 7308 | 1170 | 594 | 625 | 811 | 846 | 11354 |
| 2016 / 2017 | 7242 | 1180 | 618 | 650 | 817 | 868 | 11375 |
| 2017 / 2018 | 7475 | 1223 | 680 | 549 | 833 | 1007 | 11767 |

- 3/ **Points de la Trésorière Générale** avec échanges sur la nouvelle fiche mise en place de remboursement et point actuel sur son avis financier. Attention aux déplacements.

Etat trésorerie :

Mise en place des nouvelles feuilles de remboursements, Commissions et Comité Directeur plus fonctionnelles que les précédentes ainsi qu'une nouvelle façon de fonctionner :

Commissions : envoi des feuilles de remboursement à Sandrine

Comité directeur : envoi des feuilles à Christine

Les budgets des commissions sont pour l'instant bien gérés et maîtrisés. Un état sera envoyé d'ici la fin juin à tous les présidentes et présidents

Budget général

Certains postes sont déjà déficitaires au 1^{er} juin tels que :

- Rémunération intermédiaire et exceptionnelle : - 2000 €
- Foires, salons, autres manifestations : - 800 €

Attention au Frais de déplacement du Comité directeur à ce jour 7000 € de dépensé sur 12000 € budgétisés.

Pour les déplacements favorisés le co-voiturage et si possible la défiscalisation

Enfin concernant la ligne **Charges en personnelles** (Salaires, charges sociales etc...) nous avons à ce jour dépensé la somme de 88 761 € sur 108 500 € budgétisé. Cela est dû essentiellement à la rupture conventionnelle avec la salariée Hélène Ricard.

- 4/ Réglementation :

4-1 Point sur les Modifications du Code Sport : Suite à la saisine de la FFESSM par le Ministère, élargie par la Fédération aux syndicats professionnels (ANMP, SNMP) et UCPA, réponse collaborative et convergente des intervenants transmise au Ministère. Il a été demandé de reporter à l'automne la parution et applicabilité de ces modifications (en dehors d'éventuels points purement administratifs tels l'intégration des nouveaux brevets d'Etat), ceci pour ne pas perturber la saison estivale de plongée.

Points en litige :

Nouvelle fiche de sécurité plus fonctionnelle que celle proposée par le Ministère.

Obligation systématique d'une surveillance en surface sur les bateaux.

Certificat médical obligatoire quelque-soit l'organisme, proposition uniquement en cas de formations et certifications (aptitudes au-delà du PE 12) (ceci en dehors de l'obligation de CACI pour l'activité sous licence fédérale).

4-2 Cellule de veille juridico-administrative PACA : Présentation de la cellule et des personnes la constituant. Noter qu'une annonce en a été faite lors de la réunion organisée par la DD des Sports sur Marseille.

Mode opératoire de la cellule : la sollicitation arrive au secrétariat du Comité. Si celle-ci est verbale le secrétariat demandera sa reformulation par écrit obligatoirement. Dès réception de l'écrit, celui-ci sera transmis directement par mail à Jean Claude JONAC (ou en cas d'absence à Philippe PEYRUSSE ou Philippe BERNARDI), lequel redistribue la question au groupe et fait ensuite une synthèse.

- 5/ Communication :

*Mise en ligne du nouveau site PACA, présentation par François LIZERO et Frédéric DI MEGLIO

* Bloc mark Région Sud et 2 banderoles Région Sud ont été créés

* Brochure Ffessm PACA 2019 : Brochure en projet avec RIVESUD Media, en format A5 de 60 pages. Un seul numéro par an tiré en 2000 exemplaires. Contact amené par Henri ROYER qui a réalisé le même genre de projet avec l'Union des associations d'AREVA.

Tous les membres du CODIR sont d'accord sur le projet qui ne devrait rien coûter au Comité. L'éditeur s'occupant de trouver le financement à partir d'annonceurs.

* Etudiant stage été ou stage en entreprise sur 4 mois : Des contacts ont été pris avec étudiants en Science Po, objet stage « community manager débutant » pour développer la Com. Tuteur de stage : Fred DI MEGLIO.

-6/ Équipe « Technique » Régionale : c'est l'ETR.

ETR dont la 1ere réunion avait été faite lors du CODIR de janvier. Etat des lieux actuels, infos événements et résultats. Rappels : 3 RDV annuels : Janvier, Juin et fin d'année. Participants sont nos Commissions Sportives, plus Médical, Bio, Technique. Délégués : Georges COPPOLA pour le Président et Yann RUELLO notre CTS qui en est coordinateur et délégué du DTN. Rappels des grands RDV sportifs, des grands événements et des Championnats.

Noter pour PACA aux Championnat du Monde : Apnée indoor : 2 athlètes (Italie), Hockey : 4 athlètes (Canada), NAP : 6 athlètes (Serbie). PSP : 4 athlètes (France –Nîmes).

Noter Championnat de France d'Apnée poids en constant et animations du comité : JL FERRETTI et Fred DI MEGLIO.

-7/ Divers et échanges avec les Commissions :

* Label Ecosub PACA pour l'olympiade, Vigie mer

* Instructeur Régional Apnée entériné par le Comité : Benoit CANELL d'Abyss

* CTR : Il a été demandé de faire un lien pour les inscriptions en lignes pour les stages et pour le paiement.

* Hockey : 2 championnat nationaux en prévision sur 2019.

* Médicale : le 27 septembre il devrait y avoir une opération Caisson au CEGISMER à Toulon. Journée nationale Médecine de plongée de Toulon serait le 24 novembre.

* Bio : Changement de vice-président : à la place de Maud NEMOZ, c'est Vincent TASSY.

Le Président et les membres du Comité Directeur remercient tous les participants de leur présence. Fin de la réunion à 22h30

Fred DI MEGLIO
Président du Comité régional PACA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fred Di Meglio', with a long horizontal stroke extending to the right.